RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00503
Numéro SIREN : 792 081 762
Nom ou dénomination : ABC DEPANNAGE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt A2021/014376

ABC DEPANNAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 24 descente du Tapa
38770 LA MOTTE D'AVEILLANS
792 081 762 RCS GRENOBLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 septembre à 10 heures,

Monsieur Yann DIMECH,
demeurant 24 descente du Tapa, 38770 LA MOTTE D AVEILLANS,

Associé unique de la société ABC DEPANNAGE,

En présence de Monsieur Yann DIMECH, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du Président,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Yann DIMECH, associé unique, constate qu'à la suite de la réalisation d'un bénéfice suffisant, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 225-248 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relatives à la régularisation de la situation de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Yann DIMECH

